



Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de la Tour du Pin (www.latourdupin.fr), 8 023 habitants, sous-préfecture de l'Isère et ville centre de la communauté de communes des Vals du Dauphiné recrute :

**UN(E) CONSEILLER(E)S CONJUGAL(E) ET FAMILIAL(E)
DU CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE (CPEF)**

Temps non complet 22h hebdomadaire

MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité de la responsable du pôle sénior et des services rattachés, et intégré(e) au centre de planification, il/elle aura pour mission :

- Recevoir des personnes ou des couples présentant une demande d'accompagnement, liée à une difficulté personnelle, conjugale ou familiale,
- Informer tout public sur toute question liée à la sexualité, la contraception, etc...
- Recenser les besoins, proposer et participer à la mise en œuvre de la politique en matière de lutte contre les violences conjugales
- Assurer l'écoute de chacun, favoriser l'échange en offrant un cadre structurant,
- Analyser leur demande, et les orienter.
- Conduire des animations collectives auprès de groupes (établissements scolaires, MFR, public porteur de handicap, groupe de paroles, etc...) :
 - *Relatifs à la contraception,*
 - *Aux infections sexuellement transmissibles/VIH,*
 - *Prévention des grossesses non désirées,*
 - *Prévention des comportements violents, du harcèlement,*
 - *Promotion de la santé sexuelle*

Le (la) CCF aura également pour mission d'apporter une aide à la tenue des statistiques et du rapport d'activité du CPEF ainsi que la gestion et le suivi du secrétariat médical en lien avec les consultations médicales.

Profil

- Formation de conseillère conjugale et familiale,
- Autonomie, capacité d'initiative, d'organisation et de mise en œuvre de projets,
- Disponibilité, dynamisme et créativité,
- Connaissances des techniques d'animation de groupes
- Sens de l'écoute, esprit d'équipe,
- Souplesse dans les horaires en fonction des animations,
- Poste soumis au secret professionnel et aux principes du partage des informations à caractère secret
- Permis B et véhicule (déplacements fréquents)

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Temps non complet : **22H par semaine** (répartis sur 3 jours : mardi-mercredi-jeudi) – **Possibilité d'augmentation du temps de travail** en fonction de l'évolution de l'organisation du service
- Poste à pourvoir le 1^{er} Juillet 2022
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime semestrielle + avantages sociaux (titres restaurant, mutuelle santé, garantie maintien de salaire, comité des œuvres sociales, chèquiers CADHOC, avantages familiaux...)